



Licence professionnelle Patrimoines, langues et tourismes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Patrimoines, langues et
tourismes. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027625

HAL Id: hceres-02027625

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027625>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Patrimoines, langues et tourismses

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouverte en 2006, la licence professionnelle (LP) *Patrimoines, langues et tourisme* (PLT) de l'Université de La Rochelle (ULR) est une formation qui vise à former des étudiants dans le domaine de l'animation et de la médiation culturelle, de la mise en valeur du patrimoine, de la promotion touristique d'un territoire. Les métiers visés pourront s'exercer au sein d'entreprises, d'associations, de syndicats mixtes ou de collectivités territoriales en tant que chef de projet, voyageur, producteur de prestations touristiques, chargé de clientèle, chef d'agence de voyage, cadre de relation publique et de la communication, ...

Rattachée au département « Sciences de l'homme et de la société » (SHS) de la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (FLASH), cette LP appartient au champ *Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société* de l'ULR. Un partenariat pertinent a été mis en place avec le lycée Bellevue de Saintes (Charente-Maritime) qui propose un brevet de technicien supérieur (BTS) *Vente de produits touristiques*.

Accessible en formation initiale ou continue, cette formation pluridisciplinaire met l'accent sur la professionnalisation dans le secteur du tourisme et du patrimoine. Elle s'appuie pour cela sur un environnement économique, social et culturel très favorable. Les partenariats avec les équipements culturels et touristiques régionaux sont nombreux. De nombreux professionnels issus du secteur privé, du monde associatif et des organismes publics sont impliqués dans l'équipe pédagogique, dispensant un volume horaire d'enseignement conséquent. Cette assise s'exprime dans le cadre des ateliers, projets tutorés et stages de fin d'études, favorisant ainsi l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail local.

Analyse

Objectifs

La formation permet d'acquérir une large palette de connaissances et de compétences, convenablement listées, ouvrant la voie à une professionnalisation dans le domaine du développement territorial (animation, médiation culturelle, mise en valeur du patrimoine, promotion touristique...) Dans une perspective de durabilité, les diplômés seront capables d'appréhender les enjeux spatiaux, sociaux, économiques et politiques des territoires. Il y a une bonne adéquation entre les objectifs annoncés, en termes d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être, et la mise en œuvre de la formation centrée sur une solide culture générale, la maîtrise de deux langues étrangères, la polyvalence, l'autonomie, la créativité, le travail en équipe pluridisciplinaire, la conduite de projet et l'aptitude à communiquer. Les débouchés professionnels, nombreux, sont bien exposés et répondent à une demande potentiellement forte des métiers du tourisme et du patrimoine. Les métiers visés pourront s'exercer au sein d'une entreprise, d'une association, d'un syndicat mixte ou d'une collectivité territoriale. On peut toutefois émettre une réserve sur la nature de certains de ces métiers (comme chargés de clientèle, voyageurs, chargés de promotion touristique) qui semblent davantage correspondre à des débouchés professionnels de niveau Bac+2 type BTS. L'absence d'éléments concernant les emplois occupés par les diplômés ne nous permet pas d'apprécier pleinement ce point. On peut également regretter l'absence de contrats d'alternance qui favorisent une insertion professionnelle rapide.

Organisation

La formation, initiale ou continue, est rattachée au département SHS de la FLASH. Avant leur recrutement en 3^{ème} année de licence (L3), les étudiants de 2^{ème} année de licence (L2) de l'ULR qui souhaitent candidater à cette LP peuvent bénéficier d'enseignements de sensibilisation aux secteurs du tourisme, du patrimoine et de la culture. Le semestre 5 (S5) est essentiellement consacré à des enseignements alors que l'organisation du semestre 6 (S6) est centré sur la réalisation d'un stage long, avec en amont des cours dévolus à la préparation du stage. Hormis en langues, il n'y a pas de cours optionnels ; ce qui est assez habituel en LP. Le partenariat avec le lycée Bellevue de Saintes (lieu d'enseignement pendant une quinzaine de jours par an), qui propose un BTS *Vente de produits touristiques*, est pertinent. Ce dernier est très impliqué dans la formation ; il met à disposition des étudiants un ensemble de ressources variées. Par contre, le dossier n'explique pas comment l'éloignement (environ 80 km) entre les deux établissements est géré. Les enseignements sont tout à fait cohérents avec les objectifs professionnels que la formation s'est fixée. Les étudiants doivent acquérir une large palette de connaissances (géographiques, historiques, culturelles, patrimoniales et touristiques) et compétences (outils de gestion et de promotion, ingénierie touristique, management des organisations, maîtrise des langues) pluridisciplinaires (histoire, architecture, géographie, droit, gestion, marketing) qui doivent leur ouvrir la voie à une insertion professionnelle réussie. Les mises en situation professionnelles sont nombreuses et s'appuient sur l'idée d'un découplage disciplinaire adapté aux objectifs professionnels de la LP. On peut, en revanche, formuler quelques réserves concernant l'enseignement des langues. En effet, si une 2^{ème} langue vivante est obligatoire en plus de l'anglais, le volume d'heures consacrées à ces apprentissages semble insuffisant pour acquérir une maîtrise linguistique décrite comme essentielle dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La LP PLT apparaît comme pleinement intégrée dans l'environnement régional. Elle dispose d'un partenariat soutenu avec le lycée Bellevue de Saintes qui propose un BTS *Vente de produits touristiques*. Elle bénéficie également d'un environnement universitaire favorable avec l'existence d'un master *e-Tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines* qui est piloté par le responsable de la LP ainsi que par son appartenance au champ *Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société* au sein de l'ULR. En revanche, il est dit dans le dossier que la LP n'a pas de concurrence à l'échelle de la région alors qu'une formation *Tourisme* à l'Ecole Supérieure de Commerce (ESC) de La Rochelle est évoquée. Or, si la LP PLT se distingue par sa dimension patrimoniale, le bachelor de l'ESC semble très proche en termes de débouchés et ne devrait donc pas être évacué aussi rapidement.

L'environnement économique, social et culturel est très favorable pour cette formation spécialisée sur le patrimoine et le tourisme. Au niveau local, le tourisme est le 1^{er} employeur de l'ancienne région Poitou-Charentes. Les partenariats avec les équipements culturels et touristiques régionaux sont légion et ils prennent bien en compte tous les aspects de la LP. On peut souligner, de manière très positive, que ces partenariats ne se limitent pas aux organismes publics et qu'ils sont largement passés avec des établissements du secteur privé. Il existe ainsi une très grande diversité de structures, à forte vocation touristique et culturelle, qui sont mises à contribution dans le cadre des ateliers, projets tuteurés et stages de fin d'études. Outre la professionnalisation que cela permet, ces collaborations favorisent l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail local. On ne dispose malheureusement pas de données à ce sujet.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires (5), d'enseignants agrégés de BTS du lycée Bellevue (4) et de professionnels nombreux, variés et compétents issus du secteur privé, du monde associatif et des organismes publics (20). Ces professionnels, tous diplômés de l'enseignement supérieur, dispensent 210 heures de cours, soit 40 % du volume total des heures d'enseignement, ce qui est tout à fait convenable. Ce sont majoritairement des acteurs locaux, ce qui confirme le bon ancrage de la formation dans son environnement socio-économique et son intégration aux secteurs du tourisme et du patrimoine régional.

Bien que des enseignants-chercheurs titulaires des principales disciplines de la formation soient impliqués (histoire, géographie et langues), l'histoire et la géographie ne comptent qu'un représentant, ce qui constitue une vulnérabilité. L'organisation et le bon fonctionnement de la LP reposent donc essentiellement sur le responsable de la formation qui est aussi responsable du master *e-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines*. Maître de conférences en histoire, il assure la coordination des enseignements et des stages, anime les réunions pédagogiques (un comité de pilotage technique réunissant des représentants de l'université, du lycée Bellevue et du monde de l'entreprise) et préside les jurys d'admission, de semestre, de fin d'année et de validation des acquis de l'expérience/professionnels VAE/VAP. Assisté d'un ingénieur à mi-temps et d'une secrétaire, il entretient des liens étroits avec le secteur professionnel et réalise un bilan annuel du fonctionnement de la formation.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Si le dossier est bien renseigné sur les effectifs étudiants (en moyenne 18 étudiants par an, recrutés sur dossier et sur entretien) et sur la poursuite d'études, il l'est en revanche beaucoup moins pour ce qui est de l'insertion professionnelle des diplômés. Cette formation très sélective rencontre un grand succès auprès des étudiants si l'on se réfère au ratio entre les dossiers de candidature (entre 250 et 300 par an, hors candidatures étrangères via Campus France) et les recrutements. Cette attractivité s'exerce auprès d'étudiants à profils variés (diplôme universitaire de technologie (DUT) *Marketing*, BTS *Tourisme*, BTS *Trilingue*, licence 2 SHS, licence 2 *Langues étrangères appliquées*).

On compte en moyenne deux à trois étudiants en formation continue ou en reprise d'études par an et un à deux étudiants étrangers. Sauf cas exceptionnel, le taux de réussite avoisine les 100 %. L'enquête réalisée chaque année par le responsable de formation révèle que 80 % des étudiants qui ne poursuivent pas des études trouvent un emploi dans l'année (contrat à durée déterminée souvent suivi d'un contrat à durée indéterminée, mais sans que le dossier n'indique de proportion précise), pour partie dans l'organisme qui les accueillait en stage de fin d'études.

Bien que le pourcentage exact ne soit pas donné, les étudiants semblent trouver un emploi en adéquation avec la formation, comme en atteste la liste fournie dans le dossier. 40 % sont embauchés dans une entreprise privée, 40 % dans une association et 20 % dans le secteur public. Le niveau de rémunération à l'embauche semble assez faible (1 200/1 300 €) pour ce niveau d'études. Il y a un réel souci dans cette rubrique car les chiffres qui sont présentés dans le tableau récapitulatif de l'insertion professionnelle (enquête nationale) ne correspondent pas complètement à ce qui est écrit dans le texte (cas particulier de l'année 2011). Le taux d'emploi stable est également très variable. En outre, le tableau synthétisant l'enquête interne est incomplet (nombre de diplômés en emploi). Il est difficile d'évaluer correctement une LP, dont la finalité est l'obtention d'un emploi, avec aussi peu de précisions. Ces données sont pourtant essentielles pour ce type de diplôme.

Tous les ans, deux à cinq étudiants (soit 10 à 30 % de la promotion) choisissent de poursuivre leurs études en master. Certaines années, ce chiffre peut donc être assez élevé ; cela devrait questionner l'équipe pédagogique d'autant plus que l'on ne connaît pas l'évolution de ce pourcentage ces dernières années.

Place de la recherche

La formation est adossée, par l'intermédiaire de son responsable pédagogique, au laboratoire CRHIA (Centre de recherche en histoire internationale et atlantique) dont l'un des axes de recherche traite des patrimoines atlantiques. Un enseignant du laboratoire LIENSs (Littoral, Environnement et Sociétés - UMR 7266) est également membre de l'équipe pédagogique. La dimension recherche est intéressante car elle n'est pas menée hors-sol et permet aux étudiants d'intégrer directement certaines problématiques à leur formation concrète. Le fait que certains étudiants aient réalisé leur stage de fin d'études dans le cadre de recherches menées par ces laboratoires en témoigne. Profitant de la proximité du master *E-tourisme et ingénierie culturelle des patrimoines*, les étudiants de la LP PLT sont invités à participer, voire organiser certaines manifestations scientifiques ; ce qui enrichit nécessairement leur apprentissage (séminaires, tables rondes, colloques nationaux et internationaux organisés localement). Il faut donc souligner le réel effort d'ouverture de la mention vers la recherche ; ce qui n'est pas si fréquent pour les licences professionnelles.

Place de la professionnalisation

La formation favorise la mise en situation professionnelle qui facilite les apprentissages via une pédagogie de projets (études de cas, atelier de terrain, projets tuteurés). Les étudiants sont ainsi formés aux aspects gestionnaires et techniques des métiers du tourisme (comptabilité, gestion de projets, communication, droit). Ces projets pratiques sont co-encadrés et évalués par des professionnels du secteur privé, du monde associatif et des organismes publics qui interviennent également dans les enseignements plus théoriques. Au total, les professionnels du tourisme prennent en charge une part conséquente du volume total des heures d'enseignement (40 %) et confèrent à la mention une bonne assise dans l'environnement socio-économique régional. Un véritable réseau s'est ainsi constitué autour de la formation ce qui profite aux projets tuteurés collectifs du S5 et au stage du S6 qui se déroulent majoritairement dans les institutions culturelles et touristiques régionales. Les professionnels, le responsable de formation ainsi qu'un ingénieur d'études à mi-temps (également employé d'une société d'ingénierie culturelle et touristique) semblent très attentifs aux évolutions du marché du travail et font évoluer la formation en conséquence, via un comité de pilotage.

L'ULR possède un bureau d'aide et d'insertion professionnel (BAIP), ouvert à toutes les formations de l'université. Il apporte notamment une aide pour la rédaction des CV et des lettres de motivation, la préparation aux entretiens tout en favorisant les rencontres avec des professionnels. Le dossier est assez évasif sur la manière dont les étudiants de la LP PLT l'utilisent. On peut supposer qu'ils y ont moins recours que les étudiants de filières moins professionnalisantes dans la mesure où ils peuvent bénéficier des conseils et de l'aide des professionnels qui interviennent dans la formation. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles restitue bien la réflexion consciencieuse menée par l'équipe au sujet de la professionnalisation.

Place des projets et des stages
<p>Travaux en ateliers, projets tuteurés et stage doivent rendre les étudiants diplômés immédiatement opérationnels pour les futurs employeurs. De septembre à mars, des projets en groupes, encadrés par un enseignant et un professionnel de la structure d'accueil, conduisent les étudiants à monter un événement d'importance valorisant un patrimoine local. Ces projets stimulent la créativité, l'autonomie, la prise d'initiative, le sens des responsabilités des étudiants qui ont ainsi l'occasion d'appliquer concrètement certains aspects vus en cours de manière plus théorique. Le fait que ces projets soient co-encadrés par des professionnels permet aux étudiants de nouer des contacts dans le monde professionnel qui leur seront potentiellement utiles lors de leur 1^{ère} recherche d'emploi. C'est dans ce cadre des projets tuteurés que les étudiants bénéficient à plein de la riche politique de partenariat de la formation. On peut néanmoins regretter que le dossier apporte peu de renseignements sur le déroulement pratique de ces projets.</p> <p>La réalisation d'un stage long d'une durée de trois à six mois à la fin du S6, en France ou à l'étranger, est pensée à juste titre par les enseignants comme une première véritable expérience professionnelle qui doit pouvoir déboucher, à fin du stage, sur une proposition d'embauche.</p> <p>Dans leur recherche de stage, les étudiants sont soutenus par le BAIP qui communique les offres et organise tous les ans un forum stages-emplois. Les sujets de stage et organismes d'accueil sont validés par le responsable de formation. Ils sont évalués au moyen d'une fiche de stage remplie par le tuteur professionnel, par la réalisation d'un mémoire soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. La réalisation des stages est assez peu documentée dans le dossier (liste des stages, durée, type de tâches effectuées, structure d'accueil).</p>
Place de l'international
<p>Il n'existe <i>a priori</i> pas d'accords d'échanges internationaux mais cela n'est pas vraiment problématique car cette formation a été créée pour répondre à un besoin local, dans une région où le secteur touristique domine l'économie. Quelques enseignants-chercheurs étrangers interviennent ponctuellement sans qu'une comptabilité précise ne soit proposée. La LP accueille chaque année deux à trois étudiants étrangers inscrits administrativement dans la mention. Certains enseignements sont également suivis par des étudiants participant à des échanges internationaux.</p> <p>Le rayonnement touristique de la région étant international, les étudiants doivent acquérir une bonne maîtrise de deux langues étrangères (anglais obligatoire). La palette de langues proposée est conséquente car elle s'appuie notamment sur l'offre du département de langues étrangères appliquées (LEA) mais les volumes horaires actuels (80 heures d'anglais + 40 heures de langue vivante 2 obligatoire) sont sans doute insuffisants pour acquérir une maîtrise linguistique décrite comme essentielle dans le dossier. Par ailleurs, rien n'est dit sur la manière dont les différences de niveau linguistique sont gérées (certains étudiants sont par exemple issus d'une L2 de LEA).</p> <p>Une part non négligeable des étudiants réalise son stage de fin d'études à l'étranger (entre un quart et un tiers de la promotion, principalement au Canada et en Amérique du Sud). Une bourse au séjour et à la mobilité favorise cette mobilité internationale (dont on ne connaît malheureusement ni le montant, ni les modalités de financement), tout comme le soutien financier de la communauté d'agglomération de La Rochelle dans le cadre d'une convention avec l'ULR.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Il s'agit une formation sélective, voire très sélective si l'on tient compte du ratio candidats/recrutés. Le recrutement se déroule classiquement suivant une épreuve d'admissibilité (dossier) et une épreuve d'admission sous la forme d'un entretien individuel. Le jury est constitué d'universitaires, d'enseignants du Lycée Bellevue de Saintes et de professionnels. De nombreux étudiants sélectionnés sont titulaires d'un BTS, ou d'un DUT, dans les secteurs du tourisme ou de la communication. Ce recrutement est somme toute logique car les LP apparaissent de plus en plus comme le débouché naturel pour ces types de diplômes. Au sein de cette formation très sélective, on aurait aimé connaître la proportion d'étudiants issus du BTS <i>Vente de produits touristiques</i> du lycée partenaire.</p> <p>La variété des cursus dont sont issus les étudiants (tourisme, patrimoine, langues, communication, techniques de commercialisation, histoire, géographie, économie, gestion, information et communication, ...) constitue un défi majeur pour la formation. Dans un calendrier très contraint, aucun dispositif de remise à niveau institutionnalisé n'est prévu pour les étudiants en formation initiale.</p> <p>Les effectifs étant restreints, les dispositifs de remédiation sont assurés à la carte par l'équipe pédagogique par le biais d'un suivi individualisé. Les étudiants de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines intéressés par la formation peuvent choisir des unités d'enseignement (UE) optionnelles dès la 1^{ère} année de licence (L1) (langues, métiers du tourisme, conduite de projets, stages) qui enrichiront leur dossier de candidature et faciliteront leur insertion dans la formation. Pour les étudiants en formation continue, qui ont notamment la possibilité de suivre la formation en deux ans, la Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle propose des modules spécifiques de remédiation/remise à niveau. Au final, le taux de réussite est proche de 100 %, ce qui valide ces dispositifs.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est proposée en présentiel, en formation initiale classique et continue. Le dossier mentionne qu'il n'a pas été possible de mettre en place une formation en alternance, malgré les demandes des étudiants, en raison de la forte charge de travail pour les enseignants. Les modalités d'apprentissage sont variées : enseignements, ateliers de terrain, stage, projets de développement tuteurés individuels et collectifs. En revanche, la répartition précise des cours magistraux, travaux dirigés et visites de terrain n'est pas connue. Concernant le numérique, l'apprentissage des Technologies de l'information et de la communication et notamment de différents logiciels destinés à la communication dans le secteur touristique est privilégié (création de sites web, de supports de communication). Une salle informatique est disponible en permanence. Les cours des enseignants peuvent être déposés sur moodle mais l'on ne sait pas si cette pratique est effective alors que le nombre et la variété des intervenants nécessitent un recours généralisé à cet outil. Des possibilités d'adaptation des modalités pédagogiques sont prévues pour les étudiants aux profils particuliers (salariés, handicapés). VAP et VAE sont possibles avec le concours du responsable de formation et de la Maison de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'ensemble des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences est compilé dans le livret d'études remis aux étudiants en début d'année. Il est pertinent que le contrôle continu soit généralisé (sauf dans deux éléments constitutifs de l'UE « Projets culturels et touristiques »). Cela participe sans doute au taux de réussite très élevé affiché par la formation. Toutefois, on ne dispose d'aucune information concernant le nombre, la nature et la répartition des exercices proposés. En plus du rapport de stage et des dossiers remis dans le cadre des projets tuteurés, les étudiants sont soumis à des exposés et à des travaux de groupe mais sans plus de précision. La moyenne de 10 sur 20 doit être obtenue à chacun des deux semestres. Des compensations sont néanmoins possibles dans et entre les UE d'un même semestre. Les jurys semestriels et de diplôme sont composés d'enseignants-chercheurs et de professionnels intervenant dans la formation. Les enseignants du lycée Bellevue ne semblent pas conviés.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition des compétences n'est pas institutionnalisée. Le livret d'études précise les compétences attendues pour chaque enseignement constitutif des UE ; ce qui aide les étudiants à prendre conscience des objectifs et attendus de chacun d'eux. Les acquis sont contrôlés par le biais des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences. Le contrôle continu permet aux étudiants de se situer par rapport aux compétences à acquérir. Les effectifs restreints permettent sans doute un suivi individualisé mais cela ne compense pas l'absence d'un véritable portefeuille des compétences qui devrait être envisagé par l'équipe pédagogique. Le supplément au diplôme (fiche ADD) est à revoir : en l'état, il n'est pas intelligible par manque de synthèse.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi à 30 mois mis en place par l'observatoire des formations de l'insertion professionnelle de la vie étudiante, n'est pas exploitable statistiquement du fait d'un faible taux de réponse. La LP assure elle-même le suivi de ses diplômés par le biais d'une enquête par questionnaire tous les deux ou trois ans. Le directeur assure par ailleurs un suivi individuel des néo-diplômés dans les mois qui suivent leur départ. Si ces dispositifs permettent, selon le rédacteur, de récolter de manière efficace des informations sur les postes occupés, les lieux d'exercice ainsi que les employeurs des anciens étudiants, le dossier ne donne pas de résultats précis à ce sujet.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>En plus des remarques informelles transmises directement aux enseignants par les étudiants, une évaluation objective des enseignements est menée au niveau de la LP PLT depuis 2007 : elle repose sur une grille d'évaluation transmise en fin d'année à tous les étudiants. Chaque enseignement est noté sur une échelle de un à cinq selon un certain nombre de critères : intérêt du cours, clarté, méthodologie, disponibilité de l'enseignant, ... Le secrétariat et la direction sont aussi évalués. Il est fâcheux qu'aucune indication sur les résultats ne soit fournie. On sait simplement que les jeunes diplômés recommandent à plus de 75 % cette formation, ce qui est très vague ... Les résultats sont utilisés par le comité de pilotage (enseignants-chercheurs, enseignants du lycée Bellevue et professionnels) ainsi que par le conseil de perfectionnement (enseignants, professionnels et étudiants), créé en 2015. Le conseil de perfectionnement fonctionnant au niveau du département SHS de la FLASH, il serait souhaitable que le comité de pilotage, seule véritable instance interne à la formation, intègre des étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation attractive (250 à 300 candidatures par an) dont les objectifs et l'organisation sont cohérents et qui peut s'appuyer sur un environnement universitaire et institutionnel très favorable.
- Une formation bien pensée, construite pour répondre aux besoins du bassin d'emploi de la région.
- La grande variété et pertinence des intervenants extérieurs qui enrichissent considérablement l'équipe pédagogique.
- Un contrôle continu quasi généralisé et des taux de réussite très élevés.
- La place notable de la professionnalisation (40 % des enseignements, stage long de trois à six mois).

Points faibles :

- Le manque de précision du dossier sur l'insertion professionnelle ; ce qui est problématique pour une LP.
- L'équipe pédagogique compte trop peu d'enseignants-chercheurs.
- Certaines années, le taux de poursuite d'études est trop élevé (10 à 30 %).
- Pas de suivi de l'acquisition des compétences.

Avis global et recommandations :

Le fait que l'ULR forme elle-même les professionnels du tourisme de la région correspond à un besoin concret, comme en témoigne la forte attractivité de la formation auprès d'étudiants à profils variés, seulement concurrencée à l'échelle régionale par un Bachelor de l'ESC La Rochelle. La formation, de qualité, est très bien implantée dans son environnement universitaire et institutionnel. Le contenu est actualisé fréquemment au contact du tissu économique et culturel régional, des professionnels et par le biais des évaluations étudiantes.

Cependant, le dossier souffre par endroit d'un manque de précision gênant (suivi des diplômés, des stages, modalités d'évaluation, résultats de l'évaluation de enseignements pas les étudiants...). L'absence de points positifs ou négatifs dans chaque rubrique ne favorise pas une projection sur les améliorations à apporter. A l'inverse, le supplément au diplôme est à revoir : en l'état, il n'est pas suffisamment synthétique et est donc peu intelligible.

Les efforts en termes de professionnalisation sont notables mais le taux d'insertion professionnelle pourrait être amélioré, ce qui avait déjà été souligné lors de la précédente évaluation menée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Il en va de même pour le taux de poursuite d'études qui peut parfois s'établir à un niveau élevé, ce qui est problématique pour une LP. La place des langues pourrait être consolidée étant donné les objectifs de la formation en la matière et bien qu'une part non négligeable des stages de fin d'études soit réalisée à l'étranger (entre un quart et un tiers). Il serait souhaitable que certains enseignements thématiques soient proposés en anglais (par exemple ceux dispensés par certains intervenants extérieurs) ; ce qui permettrait de consolider l'apprentissage des langues. Le développement du e-learning en parallèle des enseignements présentiels pourrait y contribuer.

Enfin, il serait bienvenu que l'équipe pédagogique reconsidère l'ouverture de la formation à l'alternance, ce qui favoriserait une meilleure insertion professionnelle au sortir de la LP. Cela pose inévitablement la question, par ailleurs cruciale, de la fragilité de l'équipe pédagogique en termes de nombre de titulaires de l'enseignement supérieur. Ces deux questions sont probablement liées et devraient faire l'objet d'une attention particulière dans les années à venir afin d'améliorer encore la qualité de cette formation.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.